



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Accompagnement Psychologique  
de la Parentalité

**UCLouvain**

Faculté de psychologie  
et des sciences de l'éducation

FORMATION  
CONTINUE



## L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

- **Isabelle Roskam**, Docteur en psychologie, Professeure à l'UCLouvain et responsable académique de la formation, responsable du CPS Parentalité
- **Sarah Galdiolo**, Docteur en psychologie, chargée de cours à l'UCLouvain, consultante au CPS Parentalité
- **Laurie Loop**, Docteur en psychologie, formatrice Atouts, secteur de l'Aide à la Jeunesse, consultante au CPS Parentalité
- **Neda Bebiroglu**, Docteur en psychologie, chargée de cours à l'UCLouvain, consultante au CPS Parentalité
- **Aurélié Gillis**, Psychologue, spécialiste du couple et de la sexualité

## CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent le programme et réussissent l'épreuve d'évaluation se voient délivrer un Certificat d'université en « Accompagnement psychologique de la parentalité », assorti de 13 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

## CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

## EN PRATIQUE

### LIEU ET CALENDRIER

Les cours sont organisés à Louvain-la-Neuve à raison de 6 sessions de 4 jours de cours (du mercredi au samedi de 9h à 17h):

- session 1 : du mercredi 29 janvier au samedi 1er février 2020
- session 2 : du mercredi 25 mars au samedi 28 mars 2020
- session 3 : du mercredi 13 mai au samedi 16 mai 2020
- session 4 : du mercredi 9 septembre au samedi 12 septembre 2020
- session 5 : du mercredi 21 octobre au samedi 24 octobre 2020
- session 6 : du mercredi 9 décembre au samedi 12 décembre 2020

Le calendrier précis des cours est disponible sur le site internet de la formation.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à **3000 euros**.

Ce prix couvre le minerval, les cours, les supports de cours, la carte d'étudiant et l'accès au site et aux infrastructures.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être :

- soit titulaires d'un Master en sciences psychologiques, en sciences de l'éducation, en sciences de la famille et de la sexualité, ou en logopédie;
- soit titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de type court ou long) et avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le travail avec des parents.

En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience peut être envisagée.

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidats sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne reprenant :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations à suivre la formation.

Les dossiers d'inscription seront examinés, dans leur ordre d'arrivée, par la responsable académique du certificat.

Afin de garantir la qualité de la formation, seuls 25 participants seront acceptés.

## EN SAVOIR PLUS

- [www.certificat-parentalite.be](http://www.certificat-parentalite.be)
- +32 (0)10 47 86 22
- [certificat-parentalite@uclouvain.be](mailto:certificat-parentalite@uclouvain.be)

## VENIR OU REVENIR À L'UCLouvain

- pour évoluer professionnellement
- pour actualiser vos connaissances
- pour acquérir des compétences dans des domaines innovants

## LES 14 FACULTÉS DE L'UCLouvain PROPOSENT PLUS...

- d'une centaine de certificats d'université
- d'une vingtaine de masters et masters complémentaires
- d'une cinquantaine de programmes qualifiants

Et des nouvelles formations chaque année

POUR UN PUBLIC D'ADULTES  
ENGAGÉS DANS LA VIE SOCIO-  
PROFESSIONNELLE

À découvrir sur :  
[www.uclouvain.be/  
formation-continue-catalogue](http://www.uclouvain.be/formation-continue-catalogue)

Photo de couverture : © Shutterstock



# Accompagnement Psychologique de la Parentalité

2020 • édition 2

[www.certificat-parentalite.be](http://www.certificat-parentalite.be)

## CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ (13 CRÉDITS ECTS)

# Accompagnement Psychologique de la Parentalité

UN PROGRAMME QUI S'ADRESSE À  
TOUS LES PROFESSIONNELS QUI  
ACCOMPAGNENT LES PARENTS POUR LES  
AIDER À TROUVER LEUR ÉQUILIBRE



### LE PUBLIC

Les psychologues, les psychothérapeutes, les logopèdes, les orthopédagogues, les éducateurs, les assistants en psychologie, les assistants sociaux, les enseignants, les infirmiers en pédiatrie, les sages-femmes et les médecins, les conseillers conjugaux et familiaux, travaillant avec des parents que ce soit dans des plannings familiaux, dans le secteur de l'aide à la jeunesse, dans des centres de santé mentale, des centres PMS ou en pratique libérale...

### LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Une formation unique en Belgique sur l'accompagnement à la parentalité ;
- Un programme pour comprendre les enjeux de la parentalité aujourd'hui et développer des prises en charge spécifiques dans l'accompagnement de la parentalité ;
- Une pédagogie active mobilisant des exercices de mise en pratique, des jeux de rôle, des vignettes cliniques ;
- Des intervenants de pointe combinant leur expertise académique avec une longue expérience de terrain.

### LE PROGRAMME

Le programme est organisé sur 6 modules de 4 jours alliant de la théorie, des exercices de mise en pratique.

#### MODULE 1 : Devenir Parent

#### MODULE 2 : Améliorer les Interactions Parent-Enfant

#### MODULE 3 : Parents en situation de Précarité et d'Interculturalité

#### MODULE 4 : Parents d'enfants à besoins spécifiques

#### MODULE 5 : Coparentalité

#### MODULE 6 : Souffrance et Parentalité

### LES OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'accompagner les mères et les pères au moment de la transition vers la parentalité (période néonatale et petite enfance) ;
- d'évaluer la qualité des relations parent-enfant, les cognitions et comportements parentaux ;
- d'accompagner les parents qui rencontrent des difficultés éducatives avec leur(s) enfant(s) ;
- d'accompagner les parents en situation de précarité ou dans un contexte interculturel ;
- d'accompagner les parents dont un enfant souffre de maladie ou de déficience ;
- d'accompagner la coparentalité dans les familles intactes, séparées, recomposées
- de prendre en charge les parents en souffrance (maltraitance/négligence, burnout parental).

### LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Les cours en présentiel seront composés de :

- théorie (enrichie par des présentations Powerpoint, témoignages sonores et vidéos) ;
- exercices concrets de mise en pratique ;
- vignettes cliniques pour illustrer les outils d'évaluation ;
- jeux de rôle.

L'évaluation consiste en la rédaction d'un TFF (Travail de Fin de Formation) qui comprend maximum 30 pages démontrant l'appropriation de la formation dans la pratique professionnelle. Les critères d'évaluation des TFF seront communiqués aux participants dès le début de la formation.



Consultez le programme détaillé  
et la liste des intervenants sur notre site :  
[www.certificat-parentalite.be](http://www.certificat-parentalite.be)